

Projet d'autoroute tracé A-4
(secteur chemin du Plateau)

*Bonjour, je me présente Éric Bergeron, résident
ch. du Plateau, ville de la Baie.*

*Le sujet de la présente lettre est de vous décrire la
problématique du tracé A-4 (traversant le chemin du Plateau).*

*Lorsque j'ai acheté mon terrain dans le chemin du
Plateau (1997), j'ai posé la question aux urbanistes, à savoir
s'il y aurait un jour un projet d'amélioration de la route 170
ou un nouveau projet d'autoroute. À cette question, on m'avait
répondu que si le projet d'autoroute était pris en
considération, que jamais, elle ne passerait à cette hauteur. On
m'a dit qu'il y avait déjà des tracés de déterminer et qu'il n'y
avait pas à s'inquiéter.*

*Étant construit depuis 4 ans seulement, mon intention
était de passer ma vie dans cet environnement. Le plaisir,
l'énergie, le temps consacré à un si beau projet ne mérite pas
d'être ruiné et anéanti par une autoroute. Parce qu'il faut bien
le dire, la construction résidentielle dans ce secteur du chemin
du Plateau n'était plus permise depuis une dizaine d'années vu
la saturation de la fosse septique commune et qui depuis, a été
abandonné et n'a jamais été décontaminé. Suite au déluge de
1996, un réaménagement des égouts a dû être fait, ce qui
permettait de nouveau la construction résidentielle dans ce*

secteur. Et, on sait très bien, que les nouvelles lois concernant les terres agricoles, sont très strictes et que les terrains en milieu rural sont devenus de plus en plus rares. De ce fait, une telle construction d'autoroute dans ce secteur, serait néfaste. En voici les conséquences :

- 8 expropriations : ce qui est énorme pour une traverse en milieu rural.*
- La tranquillité sera détruite à jamais.*
- La qualité de vie au niveau familial, social et humain sera ruinée.*
- Le champs visuel sera altéré.*
- L'attachement au milieu sera entaché.*
- Le bruit : 100 voitures par jour devant la demeure ne font pas le même bruit que 10 000 voitures par jour sur une autoroute perpendiculaire à la demeure. Contrairement à ce que pense le Ministère des Transports, le temps d'exposition sera multiplié par l'augmentation du nombre de voitures de façon exponentielle.*
- La détérioration de la faune et de la flore : derrière les résidences, il y a un boisé, qui sera détruit par les limitations de cette autoroute.*
- Dévaluation de nos propriétés*
- Sentiments engendrés par cette construction : colère, impuissance, frustration, regret.*

Considérant les effets négatifs de ce projet d'autoroute (tracé A-4) ainsi que les coûts beaucoup plus élevés que les autres possibilités d'emplacement, ce projet ne devrait pas être pris en compte. Les effets dévastateurs sur l'humain et sur l'environnement doivent être considérés en priorité. Ce secteur est plein de potentiel pour le développement rural, ne le détruisez pas.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Bergeron', with a stylized flourish at the end.

Eric Bergeron

La Baie